

Un petit livre bleu pour se déplacer

Les Transports publics choletais (TPC) sortent un guide de mobilité pour présenter tous les moyens de se déplacer.



Les Transports publics choletais (TPC) ont sorti un guide de mobilité 2020 pour présenter tous les moyens de se déplacer à Cholet et dans son agglomération.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

« **Il dit tout pour se déplacer sur notre agglomération.** » Pas moins, dixit le maire, Gilles Bourdouleix, aussi président des Transports publics du Choletais (TPC). L'exploitant du réseau de bus de Cholet sort « Le Guide mobilité 2020 ».

Quatre-vingt-huit pages qui résument tous les modes de transports disponibles pour les Choletais. Des lignes de bus à la location de vélos électriques, en passant par le futur service de covoiturage. « **Ce guide regroupe l'ensemble des actions menées en matière de déplacements. TPC apporte des réponses adaptées aux demandes de chacun** », insiste Marc Delayer, directeur de TPC.

Le document présente chacune des vingt-six communes de l'Agglomération du Choletais (AdC). Toutes les dessertes disponibles dans chacune d'entre elles sont recensées. « **Il permettra à toutes les familles de se déplacer**, renchérit le directeur de TPC. **Et propose une clé d'entrée à une mobilité plus durable.** »

Ce petit livret bleu sera bientôt dans toutes les boîtes aux lettres choletaises. Dès la semaine prochaine, promet TPC. Pour les cyclistes, un dépliant reprenant l'ensemble des infrastructures vélos sera bientôt publié. Une petite carte figure déjà dans ce guide mobilité.

Brice BACQUET.

Ouest France – Samedi 14 décembre 2019

Tout savoir sur les transports dans le Choletais

Un guide pratique de 80 pages a été édité pour présenter l'ensemble des services de transport proposés par l'Agglo et mis en place par les Transports publics choletais.

Après une première édition en 2019, destinée en priorité aux communes et aux élus, le Guide Mobilité 2020, édité par l'Agglomération du Choletais (AdC), s'ouvre au grand public. Il a été imprimé à 48 000 exemplaires et sera distribué dans les prochains jours dans toutes les boîtes aux lettres des habitants. « C'est un guide qui présente la politique de mobilité développée par l'AdC et qui regroupe, de manière très pratique, commune par commune, l'ensemble des services de transport que nous mettons en place », commente Marc Delayer, directeur général des Transports Publics Choletais (TPC).

Le guide indique les multiples itinéraires et rappelle les différentes offres tarifaires, ainsi que le fonctionnement de l'application mobile Choletbus, grâce à laquelle les voyageurs peuvent acheter leurs tickets. « Il y a des QR codes à chaque arrêt de bus et il suffit de les scanner avec son smartphone pour connaître l'horaire de passage en temps réel du prochain bus », explique Marc Delayer.

Covoiturage, vélo électrique...

Pour relier les communes les plus excentrées de l'agglomération, en



Cholet, vendredi 13 décembre. Gilles Bourdouleix aux côtés d'Amélie Pasquier (responsable commercial et marketing de TPC), Marc Grémillon (vice-président de l'AdC en charge du transport) et Marc Delayer (directeur général de TPC);

PHOTO : CO - CHARLES DUBRE-BEDUNEAU

plus du transport à la demande, déjà mis en place depuis le 1^{er} septembre 2018 sur le territoire du Vihierois via la ligne 13, l'AdC mise sur son service de covoiturage, Choletbus Covoit', qu'elle souhaite développer. Enfin, pour encourager une mobili-

té plus durable, l'AdC rappelle dans son guide les modalités de son tout nouveau service (lancé le mois dernier) de location longue durée de vélos électriques (35 € par mois ou 350 € par an). 30 d'entre eux ont déjà trouvé preneur. Un plan du réseau

cyclable dans l'agglomération sera également diffusé dans les prochains jours.

Charles DUBRE-BEDUNEAU

Le Courrier de l'Ouest – Lundi 16 décembre 2019



NOUVELLE SAISON,
NOUVEAU REBOND!
#CBFAMILY



22 millions de subventions

L'Agglomération du Choletais a voté son budget 2020, hier soir. Il s'élève à 164,5 millions d'euros, dont 20 millions consacrés aux investissements et 22 aux subventions.

UN BUDGET « CONTRAINT »

« Le budget primitif 2020 a été préparé dans un contexte financier particulièrement contraint », précise d'emblée Jean-Paul Boisneau, vice-président de l'Agglomération du Choletais (AdC) en charge des finances. En clair : les dotations de l'État (10, 5 millions) seront (encore) en baisse, « 20 millions d'euros en moins par rapport à 2014 ». Au total, ce budget, le dernier de l'AdC dans sa composition actuelle, s'élève à 164,5 millions d'euros en additionnant le budget principal et ses six annexes : bâtiments économiques, zones d'activités, gestion des déchets, eau potable, assainissement et énergies. Le budget principal dégage un excédent de près de 6 millions d'euros avec 79,6 millions d'euros de recettes de fonctionnement et 73,9 millions d'euros de dépenses réelles.

DEUX ABSTENTIONS

Le budget principal a été adopté à l'unanimité moins les deux abstentions d'Anne Hardy, élue d'opposition (divers gauche) de Cholet, et Guy Dailleux, maire de Cernusson. Ce dernier a été le plus offensif car il juge « excessif » le montant des subventions pour le sport du haut niveau. Il aurait souhaité un budget « plus dynamique » en matière de production d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie. « Ce sont des sujets qui intéressent les citoyens que je rencontre », a assuré l'élue. « Lesquels » lui a demandé le président de l'AdC, Gilles Bourdouloux avant de porter l'estocade : « Ce ne doit pas être les habitants de Cholet car je doute qu'ils vous connaissent beaucoup ».

LES INVESTISSEMENTS

En 2020, l'AdC a prévu de mettre sur



Transports publics du Choletais (TPC) percevra 7,2 millions d'euros en 2020.

PHOTO : ARCHIVES CO - ÉTIENNE LIZAMBARD

la table 20 millions d'euros d'investissements conformément aux orientations budgétaires débattues lundi 18 novembre. Parmi les projets majeurs, LysséO, la piscine de Lys-Haut-Layon (6 millions) ; le stade de la Treille (3,5 millions) ; la réhabilitation de la résidence Le Bosquet (3,4 millions) ; la rénovation de la résidence Grande Fontaine au May-sur-Èvre et la rénovation-agrandissement de la Meilleraie (900 000 €). Au cumul, l'encours de la dette est de 69,7 millions d'euros, ce qui porte la capacité de désendettement à 9,75 ans.

LES SUBVENTIONS

En 2020, l'AdC va distribuer près de 22 millions d'euros de subventions. Hors catégorie, Transports publics du Choletais (TPC) est le plus gros bénéficiaire : 7,2 millions d'euros. Le

sport concentre à lui seul près d'un tiers des subsides : 6,7 millions, dont 4,4 millions pour Cholet sports loisirs (GlisséO, le CISP à Ribou et le golf). S'y ajoute le haut niveau avec 946 349 € pour Cholet Basket et 629 128 € au SO Cholet. Par ailleurs, l'AdC consacre un million d'euros à la culture, dont 600 000 € pour le Jardin de verre. A noter, enfin, les 630 000 € versés à l'Agence de promotion du Choletais qui publie « Synergences hebdo ».

DES TAXES STABLES

Dans un souci de « limitation de la pression fiscale », l'AdC exempte les ménages et les entreprises à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Pour le reste, les taux sont maintenus : 2 % pour le non-bâti, 8, 41 % pour la taxe d'habitation, 9, 11 % pour la taxe ordures ménagères 23,82 % pour la Contribution foncière des entreprises (CFE) et 0,6 % pour le versement transport.

Gabriel BOUSSONNIÈRE

LES PRINCIPALES SUBVENTIONS

Agglomération du Choletais

ACTION GÉRONTOLOGIQUE	
Centre intercommunal d'action sociale	1 576 444 €
CENTRES SOCIAUX	1 173 930 €
CULTURE	
Jardin de Verre	605 000 €
Théâtre régional des Pays de la Loire	190 757 €
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Contrat de Ville	161 974 €
EMPLOI	
Mission locale du Choletais	103 000 €
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
Université d'Angers	338 000 €
FINANCES	
Transports publics du Choletais	7 249 788 €
Agence pour la promotion du Choletais (éditeur de Synergences hebdo)	630 000 €
Cholet événements	280 600 €
SPORTS	
Cholet sports loisirs (GlisséO, golf, Cispà à Ribou)	4 460 000 €
Cholet Basket	946 349 €
Stade olympique choletais	629 128 €
Hockey-club choletais	201 613 €
Stella sports tennis de table La Romagne	170 057 €
Cholet événements (course cycliste Cholet Pays de la Loire)	160 000 €
TOURISME	
Office de tourisme	595 000 €

TOTAL : 19,4 millions d'euros
sur un montant total des subventions
de l'AdC en 2020 de 21,9 millions d'euros

17.12.2019

À SAVOIR

Label « Terre de Jeux 2024 »

Avec le soutien du Département, l'AdC a décidé de se porter candidate au label « Terre de Jeux 2024 » et de proposer la salle de tennis de table de La Romagne comme « Centre de Préparation aux Jeux », dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques 2024. L'objectif est de promouvoir les valeurs olympiques et la pratique sportive comme outil de bien-être, de santé, d'inclusion, d'éducation et de comportements plus durables et solidaires.

Cette labellisation offre aussi et surtout la possibilité à l'AdC de devenir « Centre de Préparation aux Jeux » et ainsi d'accueillir des délégations sportives. « Ce label permettra de valoriser la politique sportive de l'agglomération et de travailler en collaboration avec le Département pour organiser des événements sur le terrain », a répondu Florence Dabin, vice-présidente de l'AdC en charge du Sport de haut niveau, à une question de Jean-Marc Vacher.

Le Courrier de l'Ouest – Mardi 17 décembre 2019



NOUVELLE SAISON,
NOUVEAU REBOND !
#CBFAMILY

